



## FORMATION : L'ESSENTIEL DU PHOTOVOLTAÏQUE POUR LES MAÎTRES D'OUVRAGE



### PUBLIC

Maîtres d'Ouvrage, donneurs d'ordre, promoteurs immobiliers, architectes

### PRE-REQUIS

Connaissance de base dans le domaine du Bâtiment

### DETAILS

Durée : 2 jours - 14 h

Coût : [www.fenix-formation.fr](http://www.fenix-formation.fr)

Pers. / session : 12 maxi

### VALIDATION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, il sera remis au participant une attestation de formation avec un avis favorable ou défavorable.

L'avis favorable délivré par le centre de formation est soumis à l'obtention de la note minimale sur l'évaluation théorique.

### LE FORMATEUR

Aurian ARRIGONI est ingénieur en bureau d'études, dispose de 15 années d'expérience dans la formation et l'ingénierie du Bâtiment.

Il a été formateur agréé pour les formations QUALIPV module ELEC, BAT et HAUTE PUISSANCE, de 2015 à 2020.

Son CV est disponible ici.

### FENIX FORMATION

situé à Chambéry, mais dispose d'un plateau technique mobile,

déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84730198473 auprès du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes,

référéncé DATADOCK,

Description complète ici.

### ■ CONTEXTE

La gestion d'un patrimoine-bâti intègre de plus en plus la présence d'une installation photovoltaïque.

Or, les conditions du déploiement des systèmes de production photovoltaïque sont multiples : administratif, réglementaire, juridique, sécurité, technique, environnementale, architecturale.

Aussi, les étapes d'un projet photovoltaïque sont plus ou moins complexes : lancement du projet, choix des acteurs, conception, travaux, exploitation, fin de vie.

**La présente formation souhaite donc apporter aux donneurs d'ordre le bagage de connaissances minimum au lancement et au pilotage d'un projet photovoltaïque, qu'il soit sur bâtiment ou au sol.**

### ■ OBJECTIFS

La formation a pour objectif de permettre au participant de maîtriser les aspects suivants :

- Le contexte administratif, réglementaire et juridique.
- Les principaux modes d'intégration architecturale des modules photovoltaïques sur le bâti et au sol
- Les conditions de la faisabilité d'un projet photovoltaïque
- Les étapes clefs d'un projet photovoltaïque.

### ■ EVALUATIONS PRATIQUES & THEORIQUES

A l'issue de cette formation, le stagiaire devra réussir un examen (QCM) de validation des connaissances acquises, auquel une note minimum de 24/30 est exigée.

Il n'est pas prévu d'évaluation pratique.

L'avis favorable délivré par le centre de formation est soumis à l'obtention des notes minimales sur l'évaluation théorique.

### ■ PROGRAMME

#### Jour 1 (7 heures)

Le contexte réglementaire et administratif

Le marché du solaire photovoltaïque (mondial, européen, français)

Les démarches administratives liées à la réalisation d'une installation photovoltaïque

Le cadre des aides financières / Les textes de lois

Le choix entre autoconsommation et injection totale au réseau

Le cas singulier de l'autoconsommation collective

Schémas de principe d'une installation photovoltaïque

Ratios de dimensionnement utiles

Limites de prestation Couvreur / Electricien

Techniques d'intégration architecturale des modules photovoltaïques, atouts/contraintes

Pose sur toiture inclinée : la surimposition, l'encastrement

Pose sur toiture plate : lestée, thermo-fusionnée, sur potelets

Pose en façade : brise-soleil, garde-corps, bardage

Pose en ombrière de parking

#### Jour 2 (7 heures)

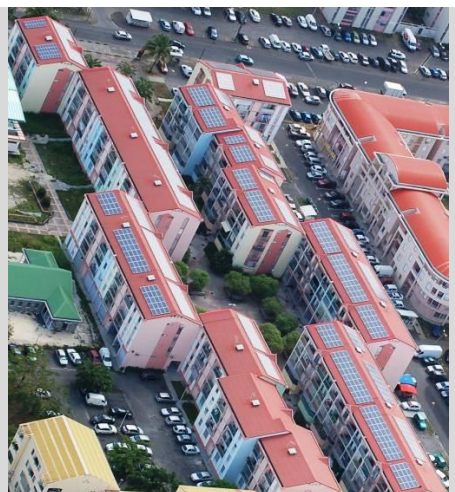
Evaluer la faisabilité d'un projet photovoltaïque

Ratios de dimensionnement utiles

Evaluer le potentiel de puissance

Evaluer la production d'électricité produite

Prendre en compte les masques proches et lointains (ombrages)



Monter un plan d'affaire simple mais réaliste, et calculer la rentabilité économique  
Evaluer les freins potentiels au déploiement du projet photovoltaïque

#### Connaitre les étapes clef d'un projet photovoltaïque

La définition du besoin

Les étapes de conception du projet

Faut-il prévoir 2 lots : lot électricité + lot couverture ?

Quels critères objectifs permettant de choisir une entreprise de travaux ?

Les étapes et délais d'un chantier

La fin du chantier : le raccordement au réseau, la réception.

Les garanties légales applicables (garantie de travaux, garantie de matériel) et leur mise en œuvre

L'exploitation et les garanties de performance possible

#### **INSCRIPTION / CALENDRIER**

Inscription en ligne sur  
[www.fenix-formation.fr](http://www.fenix-formation.fr)

#### **CONTACT**

[contact@fenix-formation.fr](mailto:contact@fenix-formation.fr)

04 56 11 38 38